

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU 2017

FORMULAIRE À REMPLIR AVANT LE 1^{ER} NOVEMBRE 2017.

Veuillez prendre quelques minutes pour faire la lecture de votre hydromètre et nous retourner les données soit :

Par Internet sur : <http://eau.yamachiche.ca>

Par télécopieur : 819 296-3542

Par téléphone : 819 296-3795 boîte vocale 3600

VOICI LES INFORMATIONS QUE VOUS DEVEZ NOUS FOURNIR :

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : (rés.) _____ (travail) _____ (cell.) _____

Numéro de série de votre compteur : _____

Indiquer votre lecture :

_____ ■ _____ mètres cubes

ou

_____ 0 gallons

Date de la prise de lecture : _____

IMPORTANT

Chaque unité d'occupation devra fournir à la Municipalité sa lecture de compteur d'eau, et ce, entre le 15 octobre 2017 et le 1^{er} novembre 2017.

À défaut de fournir la lecture réelle annuellement, l'unité d'occupation en défaut se verra facturer une pénalité de 25 \$. La Municipalité n'entend plus effectuer une moyenne de consommation pour ceux qui n'auront pas fourni leur lecture annuelle, sauf pour un compteur défectueux. La lecture réelle devient obligatoire.

Compteurs d'eau

Les compteurs d'eau se trouvent généralement au sous-sol, près de la conduite d'eau principale. Pour prendre la lecture, il suffit d'ouvrir le couvercle qui recouvre le compteur et d'y lire les chiffres disposés de la même façon qu'un odomètre dans une voiture.

Certaines résidences sont équipées de compteurs d'eau en **gallons** d'eau consommée, alors que d'autres sont équipées de compteurs en **mètres cubes (m³)**. Pour vous assister lors de la lecture de votre compteur d'eau, nous avons illustré, ci-dessous, deux (2) types de compteurs d'eau accompagnés de leur lecture respective.

Compteur en gallons



Compteur en mètres cubes

